



Montreuil, le 11 juin 2018

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

N/Réf : BT/AT
N°168-20180611

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h le lundi 18 juin 2018

Messieurs les Ministres,

La Fédération CGT des Services publics appelle à la grève tous les personnels relevant de son champ pour la journée du 18 juin, jour de négociation salariale dans la fonction publique.

Cette grève a pour objectif de vous faire entendre la colère des agents contre la faiblesse de leur rémunération auquel votre gouvernement n'a à proposer que l'individualisation avec le salaire au mérite.

Depuis plus de quinze ans, le salaire des fonctionnaires est en grand décrochage par rapport à l'inflation : plus de 15%.

La faible augmentation de 0,6% en juillet 2016 puis en février 2017 du point d'indice n'a pas comblé le gel subi depuis 2010 :

- Un agent de catégorie C perd en moyenne mensuellement 249 euros ;
- Un agent de catégorie B perd en moyenne mensuellement 338 euros ;
- Un agent de catégorie A perd en moyenne mensuellement 450 euros.

Le gouvernement prétend qu'il n'y a plus d'argent pour les services publics et les salaires.

1% d'augmentation du point d'indice correspond à 1,8 milliard d'euros pour les trois versants de la fonction publique.

Et pourtant des décisions lourdes au plan budgétaire ont été prises :

- CICE versé aux entreprises : 20 milliards d'euros en 2018
- ISF : 5 milliards d'euros par an

... / ...

- Diverses aides et exonérations s'élevant à 140 milliards d'euros annuels d'après le ministre de l'Action publique Gérard DARMANIN ;
- Évasion fiscale : estimée à 80 milliards d'euros par an.

La CGT revendique :

- L'augmentation du point d'indice à 5,61 euros pour compenser les pertes cumulées ;
- Un traitement de début de carrière au 1er grade au minimum à 1800 euros ;
- Le doublement des salaires entre le début et la fin de carrière ;
- L'abandon de tout « salaire » au mérite
- La reconnaissance des qualifications et de l'expérience dans le déroulement de carrière ;
- Le renforcement des garanties statutaires de la fonction publique, condition de la neutralité des fonctionnaires et de la sécurité des agents ;
- L'égalité professionnelle et de carrière entre les femmes et les hommes.

Comme nous vous l'avons déjà exprimé lors de précédentes rencontres, ce sont sur ces propositions que nous souhaitons entamer des négociations.

Afin de permettre aux personnels de notre champ fédéral de participer aux initiatives de mobilisation qui seront organisées, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du 18 juin, couvrant l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale.

Nous vous adressons, Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT,



Secrétaire général